

Brèves

La feuille de route du RESAH pour 2016

le 16/12/2015

Le 15 décembre, l'assemblée générale du Réseau des acheteurs hospitaliers a validé la feuille de route du Resah pour 2016, qui tient compte du nouveau cadre défini par le ministère de la Santé. En Ile-de-France, sa zone de chalandise originelle, le RESAH (31,2 millions de gains annoncés cette année, plus 20,8 millions générés par les plans d'action achat qu'il accompagne) continuera à proposer une offre de marchés groupés pour les segments régionaux, tout en épaulant la professionnalisation de la fonction achat et la création des directions métier dans les groupements hospitaliers de territoire (GHT) franciliens. S'agissant des segments définis comme nationaux par le gouvernement, la centrale d'achat du Resah se donne pour objectif de couvrir dès l'été prochain au moins 80% des besoins potentiels des établissements publics de santé quelle que soit leur localisation géographique. Le modèle de tarification, fondé sur le paiement d'une redevance fixe par marché mis à disposition, sera conservé. Le GIP ouvrira également à tous les établissements et GHT ses prestations liées à la professionnalisation : transformation des organisations, déploiement de plans d'actions achat communs, parcours de formations, outils achats.